



POUR
LA PATRIE



غزواني
G H A Z O U A N I

MES ENGAGEMENTS

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE
MAURITANIE 2019

ELECTION PRESIDENTIELLE DE 2019

PROGRAMME DU CANDIDAT
MOHAMED CHEIKH MOHAMED AHMED
CHEIKH EL-GHAZOUANI

Sommaire

Vision et engagement	3
I.Un Etat fort moderne au service du citoyen	6
2. Un climat politique apaisé et des institutions solides.....	6
3. Rayonnement de notre civilisation islamique.....	8
4. L'intégrité territoriale préservée et un citoyen protégé.....	9
5. Diplomatie dynamique et proactive.....	11
6. Une administration efficace au service du citoyen.....	12
Une lutte renforcée contre la corruption et la gabegie.....	16
II.Une économie résiliente et engagée sur le chemin de l'émergence	17
1. Une économie productive et diversifiée génératrice de plus d'emplois et de valeur ajoutée.....	18
2. Développement des infrastructures de soutien à la croissance	23
3. Un secteur privé compétitif, moteur de la croissance.....	27
4. Villes productives.....	28
III.Une société fière de sa diversité et réconciliée avec elle-même	30
1. Une politique volontariste pour résorber les disparités issues des discriminations sociales.....	30
2. Promotion de l'autonomisation des femmes pour une participation active au développement.....	32
3. L'intégration socioprofessionnelle pour une pleine participation des handicapés.....	33
IV. Un capital humain valorisé au service du développement	34
1. Un système éducatif performant.....	34
2. Une santé de qualité, à la portée de tous.....	40
3. Un emploi décent pour tous.....	43
4. Engagement citoyen et des horizons pour les jeunes.....	46
5. L'épanouissement par la culture, le sport et les loisirs.....	47

Vision et Engagement

Les élections présidentielles de 2019 constituent un tournant historique, à plus d'un titre pour notre pays. Ce sera la première fois qu'une alternance pacifique et démocratique se passe en Mauritanie. Le Président de la République Mohamed Ould Abdel Aziz, après deux mandats bien remplis en termes de réalisations structurantes sur la voie du développement, ne briguera pas de mandat, respectant ainsi la Constitution et ouvrant le champ à tous les possibles. Cette décision louable restera inscrite comme un précédent, j'en suis sûr, dans notre mémoire collective et contribue au renforcement de notre démocratie.

Cette échéance est aussi historique car elle intervient à un moment et dans une conjoncture où tous les paramètres de déstabilisation des Etats sont réunis, notamment dans notre région Sahélienne. L'instabilité économique, les perturbations environnementales, le terrorisme, les trafics de toutes sortes, la cybercriminalité et les différends violents sapent les fondements des Etats et perturbent leurs équilibres déjà fragiles.

Notre chère Mauritanie se trouve dans cette zone de turbulences où la sécurité et la stabilité sont les seules réponses adéquates. Aucun relâchement sur ce plan n'est permis si nous voulons continuer à bénéficier de nos libertés. La sécurité n'est-elle pas la première des libertés ?

Ces élections sont également un tournant historique en raison des perspectives d'exploitation de nouvelles ressources naturelles qui posent autant de défis qu'elles n'offrent d'opportunités.

La rigueur, la constance et la détermination avec lesquelles nous avons fait face à ces défis ont permis d'obtenir des résultats tangibles. Toutefois, la vanité des acquis, sur ce registre, ne dure que le moment de leur dépassement et le temps que nous avons tendance, très souvent à « tuer » est d'une importance capitale. Son emploi comme valeur stratégique évite bien des retards et des occasions manquées.

Enfin, ces élections sont historiques car c'est un moment fort de rencontre avec nous-mêmes et entre nous-mêmes. C'est la période où le peuple souverain s'exprime et porte son choix sur l'un de ses fils pour lui confier la destinée du pays durant un mandat.

Tenant compte de tous ces éléments, comptant sur Allah le Tout Puissant, armé de mon expérience, ayant toujours pour devise de servir loyalement la patrie, j'ai décidé, en mon âme et conscience, après mûre réflexion, de me porter candidat à la magistrature suprême.

Connaissant parfaitement le pays, en ce qu'il a de si fort, de si beau mais aussi de si fragile, confiant, en toute humilité, en ma capacité à surmonter les épreuves, j'ai la conviction que ma contribution sera à la hauteur de vos attentes et de l'amour que je voue à la Mauritanie dans sa diversité. C'est à une candidature d'ouverture que je vous convie.

Le projet de société que je vous soumetts consolide les bases d'un Etat moderne, occupant pleinement sa place dans le concert des nations, tout en gardant à notre société un supplément d'âme qui l'enracine dans ses nobles valeurs de l'Islam, socle de notre cohésion sociale.

C'est donc à un Etat où la justice, l'égalité, la fraternité, la citoyenneté ne sont pas de simples concepts mais des valeurs fondatrices, que je vous appelle. Un pays où l'éducation, la santé, l'accès aux services de base, l'innovation, l'économie du savoir changent les destins individuels et collectifs.

Ce sont à ces questions et à bien d'autres que des réponses concrètes doivent être apportées.

Mon programme dont les priorités sont l'éducation et la justice sociale fera une place de choix à l'instauration d'un Etat fort et moderne au service du citoyen, avec un climat politique apaisé, des institutions solides et une administration efficace. L'accélération de la croissance économique, la diversification de l'économie et le renforcement de sa capacité de résilience face aux chocs sont nos choix pour mettre le pays sur le chemin de l'émergence. La conduite de politiques économiques et sociales de lutte contre toutes les formes d'inégalités et de renforcement de la cohésion sociale en sont des axes majeurs. L'ensemble de ces actions seront appuyées par une politique volontariste de développement du capital humain. Il s'inscrit dans une politique d'aménagement du territoire qui rationalise les moyens et valorise le potentiel du terroir.

En résumé les grandes lignes de mon programme que je vous propose s'articule autour de la modération et rejette toutes formes d'excès et de discrimination. Il vise l'instauration d'une justice sociale pour un mieux être des citoyens.

«لَقَدْ أَرْسَلْنَا رُسُلَنَا بِالْبَيِّنَاتِ وَأَنْزَلْنَا مَعَهُمُ الْكِتَابَ وَالْمِيزَانَ لِيَقُومَ النَّاسُ بِالْقِسْطِ»

صدق الله العظيم

Mohamed Cheikh Mohamed Ahmed Cheikh El-Ghazouani

I. Un Etat fort moderne au service du citoyen

Le développement des sociétés dépend de la place et du rôle que jouent des institutions de qualité, seules garantes de la stabilité et de la justice. Reconnaisant les apports successifs des différents présidents dans l'édification de notre nation et l'attachement à notre sainte religion, mes efforts seront orientés vers le renforcement des institutions et la mise en place de mécanismes de coopération et de collaboration utiles à leur fonctionnement harmonieux au profit de nos citoyens et de notre Collectivité nationale.

La recherche d'un climat politique apaisé guidera constamment notre action pour rapprocher, sur les questions d'intérêt national, les positions des acteurs politiques.

La préservation de notre intégrité territoriale, la protection de nos citoyens, la lutte contre le terrorisme sous toutes ses formes et le rayonnement international de notre pays constituent des priorités de notre action.

Le Parlement, l'Administration et le Pouvoir judiciaire bénéficieront des conditions leur permettant de jouer pleinement leurs rôles dans un Etat de droit. Le respect de la liberté de la presse et du pluralisme médiatique, le développement d'un secteur privé structuré et l'épanouissement de la société civile resteront des options consacrées.

1. Un climat politique apaisé et des institutions solides

Comme je l'ai annoncé dans mon discours de candidature, je crois profondément que la Mauritanie a besoin de toutes ses forces vives et que chacun peut et doit apporter sa contribution à l'œuvre de construction nationale. Nous pouvons être d'accord ou pas mais nous devons pouvoir discuter de toutes les questions d'intérêt national. Je m'engage donc à mettre en place les conditions nécessaires pour qu'il en soit ainsi. Dans ce cadre, je veillerai à :

- Mettre en place un cadre de concertation permettant de recevoir régulièrement le leader de l'opposition ;
- Consulter les chefs des partis représentés au parlement sur les questions stratégiques ;
- Redynamiser, renforcer et rationaliser l'action des Institutions de la République.

Je ne ménagerai aucun effort pour que la pratique de la concertation entre les partis politiques, majorité et opposition, soit une donnée stable de notre environnement politique. Ces rapports seront marqués par le respect mutuel et la recherche du consensus autour des questions d'importance nationale pour le pays.

Dans ce cadre, le Parlement, le Conseil Constitutionnel et le Conseil supérieur de la Fatwa et des Recours bénéficieront de sièges modernes et le parlement sera doté d'une administration technique étoffée (Conseillers et assistants parlementaires) capable d'aider les députés à exercer leurs mandats, notamment en ce qui concerne leur contribution à la qualité et la pertinence des lois ainsi qu'aux débats dans l'hémicycle. Ils pourront exercer pleinement leur contrôle sur l'activité du gouvernement, notamment à travers la dynamisation des groupes parlementaires.

La Cour des Comptes sera réorganisée et renforcée pour qu'elle puisse assister le Parlement dans la rationalisation de la gestion et la moralisation de la vie publique de notre pays.

Conscient du rôle important de la justice dans l'édification de l'Etat et la consolidation de la démocratie, je veillerai à son indépendance effective en renforçant les compétences techniques des magistrats et des auxiliaires de la justice (greffiers, avocats, notaires, huissiers et experts) et en améliorant leurs conditions matérielles. Nous sommes convaincus que seul un personnel compétent et intègre peut être porteur de l'effectivité de cette indépendance et à mesure d'assurer la protection des droits et libertés des citoyens.

Notre projet comporte également pour ce secteur la mise en œuvre d'un plan d'assainissement basé sur l'application des procédures et l'adaptation des normes, le cas échéant. Dans ce cadre, des sessions de formation et de stage seront organisées pour nos magistrats. La spécialisation des magistrats sera poussée en vue d'une professionnalisation les rendant ainsi plus efficaces.

Pour une justice de proximité, les capitales régionales seront dotées progressivement de cours d'appel et tout sera fait pour accélérer l'automatisation des procédures en mettant en place des plateformes à la disposition des usagers du service public de la justice.

L'Administration pénitentiaire sera dotée de corps de fonctionnaires propres dédiés à la surveillance dans les établissements pénitentiaires et à l'encadrement des travaux d'utilité publique dans ces établissements.

L'émergence d'une presse nationale professionnelle et spécialisée constitue l'une de mes priorités. Pour ce faire, l'enveloppe allouée au fonds d'appui à la presse sera revue à la hausse de manière conséquente, le cadre juridique sera étoffé pour permettre aux journalistes de profession et aux spécialistes de la communication de s'investir davantage dans le respect de l'éthique.

2. Rayonnement de notre civilisation islamique

La défense de notre sainte religion et la promotion de ses véritables valeurs de tolérance continueront à guider l'intégralité de mon action. Je n'accepterai aucune atteinte à ses valeurs tout en refusant aussi toute instrumentalisation de notre religion, ciment de notre unité nationale.

Je continuerai l'important effort réalisé au cours de la dernière décennie dans ce domaine. Je vais en particulier :

- Lancer un programme de construction et de réhabilitation de mosquées, notamment la grande mosquée de Nouakchott
- Prévoir pour nos pèlerins des structures d'accueil dans les deux lieux saints
- Prendre en charge les coûts d'entretien et d'équipement des grandes mosquées,
- Poursuivre la formation, la prise en charge et l'encadrement des imams
- Moderniser la gestion des Awghafs
- Renforcer et soutenir nos mahadras,
- Soutenir et élargir nos centres culturels dans la sous-région
- Renforcer les moyens de la radio du coran et télévision mahadra.

3. L'intégrité territoriale préservée et un citoyen protégé

La position géographique de la Mauritanie en fait une cible pour tous les terroristes, les trafiquants de toutes sortes. Les actions entreprises ces dernières années pour moderniser nos forces armées et préserver nos frontières ont produit des résultats importants qui constituent des acquis qu'il convient de sauvegarder.

L'intégrité de notre territoire, la quiétude et la sécurité de nos concitoyens sont inscrites dans nos priorités. Aucune tolérance sur ce volet n'est admise.

Il convient ici de saluer les efforts déployés et les résultats obtenus par nos forces armées. Leur professionnalisation sera poursuivie. Une adaptation des moyens et des hommes aux missions confiées sera constante. Les moyens divers nécessaires seront mis à la disposition de nos forces armées aussi bien au plan terrestre, maritime qu'aérien. Leur renforcement et leur solidité sont les garants de notre sécurité. Elles seront outillées pour mieux contribuer dans la mise en œuvre des politiques de développement.

Le mouvement d'urbanisation accéléré et l'exode rural continu ont créé des villes en perpétuelle extension. Ce fait induit un comportement d'incivilité voire de délinquance nouvelle de la part de personnes souvent désœuvrées. Pour faire face aux menaces induites par ceci, nos forces de sécurité seront renforcées en hommes et en matériel et leurs missions seront continuellement adaptées au développement de nos cités. L'action de proximité de la police sera généralisée et les moyens adéquats pour l'accomplissement de leurs différentes missions seront fournis. La politique du résultat dans le respect des procédures légales et réglementaires sera suivie.

Les moyens de lutte contre le crime organisé, le trafic de drogue ou toute autre activité illicite ou criminelle seront renforcés. Les brigades spéciales dédiées à cette branche, avec des entraînements et des formations spécifiques seront présentes dans les principaux centres urbains. Elles seront outillées pour mener à bien les missions qui leur sont confiées. Concernant la migration clandestine, le travail à nos frontières a été entamé, les points d'entrée répertoriés et sécurisés. Cette action a eu pour effet, entre autres, de mesurer le flux des voyageurs transfrontaliers. L'instauration de cartes de séjour pour les étrangers résidents complète cette politique de maîtrise et de traçabilité des flux.

Notre pays n'est plus un passage aisé pour la migration. Il faut poursuivre le travail en dotant en moyens humains et matériels les corps en charge de cette lutte. Des capacités d'intervention rapide et la mutualisation des informations avec les pays voisins, contribueront à juguler ces menaces.

Le terrorisme est un fléau international qui n'épargne personne. L'Afrique est particulièrement meurtrie. Le terrorisme et la radicalisation naissent sur le terreau de l'ignorance, du désœuvrement et de la pauvreté entre autres. La réponse qui doit être apportée est multidimensionnelle. Elle est certes militaire d'abord, dans certains cas, mais elle doit être aussi idéologique, car il importe de déconstruire le schéma mental qui puise ses origines dans des références non maîtrisées. Dans ce sens :

- La déradicalisation par le dialogue sera poursuivie ;
- L'insertion dans la vie active des jeunes sera un axe majeur et un bouclier contre les tentations radicales.
- L'Offre de débouchés par la formation professionnelle sera renforcée ;
- La redynamisation de la coopération régionale pour assécher les bases économiques de ces phénomènes.

4. Diplomatie dynamique et proactive

Fidèle à sa tradition de bon voisinage, notre pays entend développer une diplomatie dynamique et proactive, cherchant en permanence le consensus et œuvrant pour le maintien de la paix et de la sécurité. La double appartenance de notre pays au Maghreb et à l'Afrique dicte la solidarité avec l'ensemble arabo-africain.

Au plan économique, elle doit œuvrer à rechercher à attirer les investisseurs et à faire connaître les opportunités et les potentialités du pays. C'est une vitrine qui rend compte de l'image du pays sous son meilleur jour. Les représentations diplomatiques disposeront d'un personnel spécialisé capable d'informer et d'accompagner les personnes susceptibles d'être intéressées. Ce personnel spécialisé encadrera également nos émigrés pour faire de leurs épargnes un moyen d'accès à la propriété et de réalisation de projets porteurs au pays.

Au plan culturel, le rayonnement de notre pays doit être exploité et vulgarisé. Notre importante diaspora constitue un vecteur de diffusion de notre riche culture fondée sur l'Islam qui bannit toute forme de violence et d'extrémisme et qui appelle à plus de tolérance et plus de solidarité humaine.

Notre action dans les organisations internationales sera améliorée et renforcée. Notre double appartenance nous ouvre bien des voies. Je m'attèlerai à redynamiser les organisations régionales et sous régionales, et veillerai à ce que notre pays continue à jouer un rôle de premier plan dans le G5 Sahel, UMA, l'OMVS, CILSS, etc.

Au plan continental, nous œuvrerons à réaliser les objectifs fixés dans l'agenda des reformes de l'Union Africaine et à renforcer notre présence dans les organisations internationales (ONU, OCI, la Ligue Arabe, etc.).

Nos missions diplomatiques et consulaires seront mises à contribution pour mieux exploiter toutes les opportunités en matière de coopération bilatérale et multilatérale.

5. Une administration efficace au service du citoyen

Je sais que ce sont les fonctionnaires et agents de l'Etat qui conçoivent les politiques publiques, préparent leur adoption, les mettent en œuvre ou supervisent et assurent le suivi de leur mise en œuvre. Dans les écoles, dans les centres de soins, dans les bureaux administratifs, sur les chantiers et la voie publique, aux frontières, un peu partout sur l'ensemble du territoire national et à l'Extérieur, ce sont ces fonctionnaires civils et militaires qui donnent à l'Etat un visage humain pour le citoyen. Je veillerai à ce que le professionnalisme, l'intégrité et le respect des standards techniques et moraux soient des caractéristiques constantes de notre Administration.

Je compte apporter une réponse rapide et efficace aux dysfonctionnements régulièrement réitérés dans nos services publics, notamment :

- La dilution des responsabilités, facilitée par une prolifération des structures administratives avec des chevauchements de compétences ;
- L'inflation de la production législative et réglementaire ;
- L'absence d'adéquation des profils et des emplois ;
- Une gestion publique encore archaïque axée sur les moyens et non sur les résultats et marquée par l'absence de la culture de rendement, de l'évaluation et de la reddition des comptes ;
- La faiblesse de la conscience professionnelle, de l'éthique et du sens de l'Etat parmi les fonctionnaires et agents de l'Etat ;

- Un service public peu orienté vers le citoyen, des procédures et des formalités complexes et une faible communication publique et des outils e-administration non optimisés.

Je compte donc au cours des cinq prochaines années, au cas où vous m'accorderiez votre confiance, mettre en œuvre les actions susceptibles de redynamiser l'Administration/Appareil de l'Etat en vue de l'amener à mieux s'acquitter de ses différentes missions.

Ces actions ont pour objectifs l'amélioration du cadre institutionnel et organisationnel des administrations à travers la redéfinition des missions de l'Etat, l'adaptation des structures et des processus, la simplification des procédures et des formalités et l'amélioration des performances. Elles permettront aussi la valorisation des ressources humaines par la réforme de l'emploi public, l'amélioration des performances des agents publics, le renforcement de l'adéquation profils-emplois et postes, la mise en place d'une fonction publique locale et l'égalité d'accès aux emplois publics. Elles se traduiront par l'amélioration de la qualité du service public à travers l'optimisation de l'usage des systèmes d'information, l'amélioration de la relation entre l'Administration et les citoyens, la conservation des archives et l'égalité de l'accès aux services publics.

Je vais lancer le processus de :

- La réhabilitation des fonctionnaires et agents de l'Etat par le principe de la récompense et la sanction conformément aux procédures prévues par la réglementation ;
- La révision du régime général de la retraite dans la fonction publique afin de tenir compte de l'évolution du niveau de vie. Le niveau des pensions sera relevé ;
- La séparation des emplois politiques laissés à la discrétion du Président de la République, des emplois d'encadrement administratif réservés à des fonctionnaires de l'Etat et définition de normes objectives d'accès à ces derniers.

- Le renforcement du dispositif de transparence de l'accès aux emplois publics pour garantir l'égalité de tous ;
- La restauration de l'autorité hiérarchique et la prise en compte de l'évaluation des agents par leurs chefs directs ;
- La réorganisation des écoles de formation des fonctionnaires (ENAJM, ENS, ENSP, ENI...etc.) ;
- La rigueur dans l'application de la réglementation en vigueur dans tous les domaines et particulièrement ceux relatifs à la vie quotidienne et aux conditions de délivrance de services publics et à la gestion de la cité (santé, hygiène, restauration, transport, commerce, habitat, contrôle urbain, travail, etc.) ;
- La réorganisation et la rationalisation des corps de contrôle ;
- La rationalisation et la mutualisation de l'utilisation des TICs dans l'Administration ; amélioration du cadre de travail des fonctionnaires et agents de l'Etat et fixation des services publics dans des bâtiments publics.
- L'application et l'adaptation, le cas échéant, de la réglementation en matière de cumul d'emplois (public/privé) et notamment dans les secteurs de la santé et de l'éducation : un plan étalé sur cinq ans devrait permettre à l'Etat d'assainir cette question
- La révision du système de rémunération des fonctionnaires et agents de l'Etat en vue de le rendre plus motivant et plus compétitif;
- La révision du dispositif législatif et réglementaire relatif aux établissements publics pour tenir compte de la création des agences, des autorités administratives indépendantes intervenues en tant que nouveaux démembrements de l'Etat ;
- Le renforcement de la déconcentration par une meilleure réorganisation des services extérieurs de l'Administration centrale de l'Etat pour les adapter à la régionalisation ;

- La création de centres régionaux d'administration publique
- La mise en œuvre effective des mesures relatives au transfert des compétences et des moyens financiers aux collectivités territoriales (Régions et communes)
- La finalisation de la réforme de la fonction publique locale (personnels des communes et des régions) ;
- La création d'un centre national de formation des personnels des collectivités territoriales (Régions et Communes)
- La mise en œuvre d'une stratégie visant à développer les technologies numériques et l'amélioration de l'accès et la qualité des services publics à travers un programme ambitieux de gouvernement électronique ;
- La création d'une Agence Nationale de l'Informatique de l'Etat ;
- Le renforcement de la cyber-sécurité et la confiance dans les échanges sur internet.

6. Une lutte renforcée contre la corruption et la gabegie

Sans la poursuite de la politique rigoureuse de lutte contre la corruption et la gabegie, les efforts que nous déploierons dans tous les domaines resteront vains. L'efficacité de cette politique reste tributaire de l'adhésion de tous, citoyens, agents publics et privés. Je ferai de la gestion par l'exemple un principe de base et une pratique de tous les jours.

A cet effet, mon action portera, en priorité, sur :

- La mise en œuvre de la loi organique relative aux lois de finances ;
- La réforme des marchés publics dans le sens d'une meilleure maîtrise de la transparence de la commande publique et de la rationalisation du dispositif y afférent ;
- La révision et l'adaptation de la législation relative à la transparence financière de la vie publique (haute fonction publique, campagnes électorales, partis politiques et médias...) ;
- La finalisation et la mise en œuvre du dispositif relatif à la lutte contre la corruption ;
- La création d'un prix de l'intégrité et de l'innovation.

II. Une économie résiliente et engagée sur le chemin de l'émergence

La décennie écoulée a permis à la Mauritanie de faire des progrès dans le domaine économique en raison, d'une part, de l'assainissement du cadre macroéconomique et, d'autre part de la politique d'investissement public. Cette politique a été possible grâce à l'augmentation des recettes publiques, ce qui a permis la réalisation de nombreuses infrastructures sur lesquelles nous pouvons nous appuyer aujourd'hui pour accélérer la croissance, créer plus d'emplois et de richesses et promouvoir l'innovation.

En dépit de la réalisation de ces infrastructures, l'économie fait face à de nombreuses contraintes dont les plus importantes sont l'insuffisance du capital humain et des capacités de financements, l'inadéquation des sources de financement existantes avec les besoins des opérateurs, la persistance d'un cadre pas toujours favorable à la concurrence et une faible diversification de l'économie.

Je compte donc m'attaquer aux problèmes qui entravent l'émergence d'une économie ouverte, diversifiée créatrice d'emplois et de valeur ajoutée. Dans ce cadre, je mettrai en place une politique volontariste de développement du capital humain, je renforcerai les règles de concurrence à travers la révision des cadres juridique et institutionnel et la régulation des monopoles quel qu'ils soient. Je veillerai aussi à approfondir les politiques visant à mettre en place un mécanisme solide de financement de l'économie, à travers l'introduction de nouveaux outils de collecte de l'épargne, l'encouragement de la finance islamique, la mise en place d'une bourse des valeurs, la promotion des financements innovants et une plus grande régulation de notre système financier.

La politique que je mettrai en œuvre se traduira par une maîtrise de la dette publique, un taux de croissance moyen d'environ 7% au cours du mandat, un budget à l'équilibre et une inflation maîtrisée à moins de 4% pour préserver le pouvoir d'achat des plus modestes et un système financier solide et stable. Cette politique sera axée

sur la diversification de l'économie en s'appuyant sur les secteurs de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, des mines et du tourisme pour lesquels nous disposons d'un avantage comparatif certain. Elle sera accompagnée d'un important effort de mise à niveau de nos infrastructures structurantes et permettra de créer des milliers d'emplois pour toutes les franges de notre population.

1. Une économie productive et diversifiée génératrice de plus d'emplois et de valeur ajoutée

Pour réduire la vulnérabilité de l'économie aux chocs exogènes et favoriser une croissance durable, créatrice d'emplois, dans le cadre d'une économie ouverte et mieux intégrée à l'économie mondiale, je m'attèlerai à diversifier notre économie. Dans cette optique la priorité sera accordée aux secteurs dans lesquels notre pays dispose d'avantages comparatifs. Mon objectif sera d'abord d'augmenter rapidement la production et la productivité dans ces secteurs tout en assurant une gestion durable de nos ressources. Dans ce cadre, une politique d'optimisation de notre potentiel de production agricole sera mise en œuvre et les secteurs de la pêche, des mines et des hydrocarbures bruts seront davantage intégrés à l'économie. Pour ce faire la politique de débarquement sur le sol national des captures sera accélérée. J'encouragerai aussi l'émergence d'industries de transformation, notamment dans l'agroalimentaire. Dans le secteur minier, ma politique cherchera l'exploitation de nouvelles mines, la mise en place d'une stratégie d'exploitation artisanale des mines et une amélioration du contenu local des activités minières et pétrolières.

La politique d'encouragement de la riziculture sera étendue à d'autres filières au cours des cinq prochaines années. A la fin de mon mandat, notre pays sera autosuffisant pour le riz, produira une bonne partie de ses besoins en blé et en légumes. Pour cela je vais :

- Mener une réforme foncière juste et équitable pour favoriser le développement économique,
- Mettre un système de financement du secteur agricole (banque agricole, assurance agricole, fonds de garantie et de bonification),
- Aménager chaque année 5000 Ha au profit des communautés les plus défavorisées,
- Continuer le projet de la grande muraille verte pour restaurer notre faune et flore et créer des activités économiques pour les populations rurales,
- Favoriser l'aménagement par le privé d'au moins 2000 Ha par an sur le fleuve et ses affluents sur le canal de l'Aftout Essahli,
- Construire un chenal liant le Fleuve au lac d'Aleg,
- Désenclaver les zones de production et accélérer leur raccordement aux sources d'énergie,
- Créer trois bassins de production du fourrage au niveau du Gorgol, Brakna et Tarza et inciter le secteur privé en subventionnant les semences et engrais,
- Améliorer la maîtrise des eaux de surface à travers la construction de :
 - 60 petits barrages permettant d'irriguer chacun entre 100 et 500 Ha
 - 6 grands barrages dans 5 wilayas (Tagant, Assaba, Gorgol, Brakna et Guidimagha).

Dans le domaine de l'élevage les efforts porteront sur l'élaboration d'une stratégie de modernisation de ce secteur vital pour notre économie qui développera les filières du secteur (lait, viande rouge, produits dérivés) et renforcera leur compétitivité. Dans ce cadre, je veillerai à :

- Augmenter les enveloppes budgétaires destinées à l'élevage, en particulier celles réservées à la santé animale,
- Exonérer de tous droits de douane et taxes les installations modernes d'abattage et de production laitière,
- Encourager la diversification de l'amélioration des races pour améliorer la production.

Le secteur de la pêche a fait l'objet d'une attention qui s'est traduite par l'adoption d'une stratégie Nationale de Gestion Responsable et une augmentation des infrastructures de débarquement dotées des services essentiels (électricité, eau, assainissement, routes) et la constitution de pôles intégrés autour de celles-ci afin de favoriser le développement des activités de traitement et de transformation des produits halieutiques.

Ma priorité sera, au-delà de la durabilité de la gestion de la ressource, le développement de ressources humaines compétentes dans ce secteur, la réduction des coûts de facteurs de production et la transformation sur le sol national des captures. Dans ce cadre, on procédera, en particulier à :

- Introduction de la concurrence dans le processus d'attribution des licences de pêche,
- Favoriser l'augmentation des capacités de stockage pour débarquer à la fin du mandat plus de 90% des quantités pêchées,
- Construire le port de pêche et le complexe du PK 28 avant la fin du mandat,
- Achever en 2020 la construction du port de N'Diogo,
- Construire quatre nouveaux points de débarquement aménagés dans les villages Imraguen,
- Augmenter la cadence de production des bateaux type,
- Mettre en place un fonds de financement de la pêche artisanale,
- Réformer la SMCPP pour lui permettre de réguler efficacement le marché,

- Favoriser la transformation et la création de valeur ajoutée et d'emploi,
- Créer un régime fiscal spécial au niveau des ports, notamment celui de Tanit.

S'agissant du secteur minier, je veillerai à mettre en place les mécanismes qui permettront à ce secteur de contribuer de façon optimale au développement économique, et social de notre pays. Dans ce cadre, je mettrai en œuvre une politique sectorielle en harmonie avec la stratégie minière, fondée sur la promotion du patrimoine minier à travers le développement soutenu d'une chaîne de valeur intégrée. Mes préoccupations s'articuleront autour de la promotion d'un secteur minier durable, socialement responsable et soucieux des aspects environnementaux. Il s'agira principalement de :

- Renforcer les infrastructures de soutien au secteur minier,
- Améliorer l'attractivité du secteur minier et d'augmenter ses retombées économiques,
- Diversifier la production du secteur à travers l'exploitation des mines d'uranium, de phosphates et la mise en valeur des minéraux non métalliques,
- Encourager les industries de transformation pour permettre une meilleure valorisation de nos produits bruts et un impact positif plus large particulièrement pour l'emploi,
- Favoriser la participation de l'investissement national dans ce secteur. Dans ce cadre, j'encouragerai et encadrerai davantage le développement de la petite exploitation minière, offrant ainsi des perspectives rentables aux investisseurs nationaux,
- Ouvrir de nouveaux sites pour l'exploitation artisanale de l'or, permettant ainsi la création de nouvelles opportunités pour les couches les plus défavorisées. Je mettrai dans ce cadre tous les accompagnements nécessaires,
- Renforcer la gestion transparente et durable des ressources minières.

Conscient des opportunités que l'exploitation des ressources pétrolières et gazières offre pour un pays comme le nôtre mais aussi des défis qu'elle présente ; Conscient des ressources gazières importantes, récemment découvertes au niveau de notre bassin côtier, estimées à quelques centaines de milliards de mètres cubes, et des potentialités mises en évidence par les intenses travaux d'exploration en cours menés par des sociétés de renommée internationale ;

Je travaillerai à :

- Consolider le système de Bonne Gouvernance instauré dans le secteur en renforçant les mesures de transparence dans la gestion de toute la chaîne de valeur
- Développer davantage l'Attractivité de la Mauritanie en tant que destination privilégiée des investissements pétroliers dans la sous-région
- Préserver notre environnement pour permettre une exploitation rationnelle des ressources pétrolières et gazières, ne mettant pas en danger les ressources halieutiques, importantes pour notre développement durable
- Maximiser le Contenu Local dans les activités pétrolières en ayant comme priorité :
 - La formation professionnelle des jeunes mauritaniens dans les différents domaines d'expertise liés au secteur
 - La mise à niveau des sociétés nationales pour leur permettre de répondre aux standards de l'industrie
- Intégrer le secteur pétrolier et gazier dans le tissu économique national en créant les synergies et les conditions nécessaires pour créer une industrie de valorisation des produits pétroliers et gaziers notamment la pétrochimie, ce qui permettra de maximiser les retombées de cette ressource sur notre économie.

- Mettre en place les infrastructures nécessaires au développement du secteur (Stockage, transport, distribution, capacités portuaires) dans l'objectif de faire de la Mauritanie un HUB régional de l'industrie pétrolière et gazière.

Je compte faire profiter ce secteur des conditions de sécurité qui prévalent aujourd'hui dans notre pays. J'engagerai les acteurs de ce secteur à de vastes campagnes de communication auprès des marchés potentiels. Je veillerai à accélérer la reprise constatée dans ce secteur à travers la mise en place de :

- Un développement des infrastructures touristiques ;
- Une politique de promotion de la destination Mauritanie ;
- Un cadre favorable à la reprise du tourisme à grande échelle ;
- Projet de promotion des produits touristiques naturels et culturels de Mauritanie, notamment les sites historiques et archéologiques ;
- Projet de promotion du tourisme local ;
- Création d'une école de formation aux métiers du tourisme
- Augmentation substantiellement la capacité d'accueil hôtelière.

2. Développement des infrastructures de soutien à la croissance

Les efforts entrepris en matière de développement des infrastructures ces dernières années ont certes permis à notre pays de réduire suffisamment les obstacles à une exploitation optimale, inclusive et durable de notre potentiel économique. Cependant, force est de constater que ces efforts n'ont pas encore permis de réduire le coût des facteurs de production qui continuent d'entraver la compétitivité des secteurs où le potentiel de croissance est le plus important.

Je veillerai donc à mener les réformes qui s'imposent pour éliminer toutes les inefficacités qui limitent la rentabilité des investissements dans les domaines de l'eau et l'électricité.

Je lancerai aussi un important programme de développement, d'entretien et de gestion des infrastructures structurantes pour permettre aux politiques de diversification de l'économie de produire une croissance forte et durable. Ce programme prendra en compte les besoins spécifiques de chaque secteur afin de favoriser une gestion saine et durable de nos différentes ressources et d'augmenter la productivité et la production.

Durant les cinq prochaines années je mettrai en œuvre une politique énergétique axée sur la satisfaction de l'ensemble des besoins de notre pays à des coûts abordables. Je m'engage donc à :

- Augmenter la production de d'électricité tout en continuant à améliorer le mix énergétique à travers l'achèvement du parc éolien de Boulouar et en portant la part des énergies renouvelables dans la production à 60%.
- Favoriser la production de l'électricité à partir du Gaz, dans le cadre de la composante domestique du Projet gazier GTA Ahmeim, diminuant ainsi notre dépendance des autres combustibles fossiles importés.
- Mettre en place du système moderne de transmission et de transport de l'électricité dans les principaux centres de consommation et l'exportation de l'excédent vers les pays voisins
- Accélérer la stratégie de raccordement des zones de production au réseau
- Renforcer les programmes d'électrification et d'extension de réseaux à travers tout le pays en vue d'améliorer de manière significative le taux global d'accès à l'électricité avec l'objectif d'au moins le doubler en milieu rural ;
- Réorganiser la SOMELEC de manière à pérenniser les investissements consentis ces dernières années par l'Etat dans le secteur de l'Energie.

Le secteur de l'hydraulique est à la fois vital pour le bien-être de nos populations et pour le développement de notre économie et l'amélioration de sa production et sa productivité. Je veillerai à la mise en place d'une politique de gestion durable de la ressource au service des populations et des unités de production. Dans ce cadre, je m'attèlerai à :

- Faire de la connaissance et de la protection de la ressource une priorité. Des ressources importantes seront consacrées à ces missions.
- Réorganiser en profondeur la SNDE et l'hydraulique villageoise de manière à avoir un service à la hauteur des attentes de nos populations et à la mesure des investissements que nous consentons,
- Mobiliser les ressources nécessaires pour l'aménagement de ressources en eau pour le développement des activités minières dans le nord du pays.
- Réaliser l'extension de l'usine de dessalement de l'eau de mer à NDB pour porter sa capacité à 15 000 m³ par jour
- Réaliser l'alimentation en eau potable d'Aioun et de Djiguenni à partir du Dhar et étendre le réseau de la SNDE à l'ensemble des quartiers périphériques de Nouakchott
- Alimenter en eau potable à l'horizon 2025 toutes les localités rurales
- Trouver des solutions pérennes pour alimenter en eau potables les grandes villes situées sur un biseau sec.

Le transport a été l'un des secteurs qui ont connu le plus de progrès. La quasi-totalité des moughataa ont été reliées à leur capitale régionale et de nombreuses zones de production ont été désenclavées. Ma priorité sera donc, au-delà de la modernisation et la préservation des infrastructures et équipements existants, l'organisation et la spécialisation du secteur des transports terrestres, l'amélioration de la sécurité routière et la construction ou la réhabilitation des routes suivantes :

- La construction des routes suivantes :
 - La route Tijikja-Boumdeid et Kenkoussa-Ould Yenge-Selibaby
 - Néma-Mbeiket Lahwach
 - Amouj Adel Begrou
 - Sawata-Bakeol
 - Barkeol-M'Bout
 - Monguel Sawata
 - Tintane_Twil-Voulaniya-Medbougou-Koubeny
 - Atar-Chinguity-Wadane
 - Boutilimitt-Rkiz-Tekane.
 - L'échangeur du carrefour Madrid
- Réhabilitation des routes :
 - PK 108-Boutilimitt
 - Boutilimitt-Aleg
 - Tintane-Aioun-Néma.

A cela s'ajoute le développement des réseaux favorisant les échanges sous régionaux et régionaux en parachevant la construction de routes et tronçons manquants pour relier la Mauritanie aux différents pays voisins ainsi que le pont de Rosso.

J'accorderai aussi une importance particulière à la problématique de la mobilité urbaine. En effet, les conditions de mobilité constituent un élément déterminant du cadre de vie en milieu urbain, un facteur important de cohésion sociale, de compétitivité et d'attractivité économique pour toute ville, en particulier pour notre capitale.

Je m'engage donc à apporter une réponse durable à la problématique de transports urbains à Nouakchott et dans les grandes villes d'une part par la construction de 300 km de voies urbaines et l'introduction de réformes structurelles dans le sous-secteur :

- Un volet opérationnel avec la redynamisation de la société de transport public, pour améliorer la qualité de son offre et élargir son étendu ;
- Un volet institutionnel et juridique qui réforme le cadre général des mobilités.

3. Un secteur privé compétitif, moteur de la croissance

Le développement économique de notre pays passe aujourd'hui par la mise en place d'une politique économique où le secteur privé joue un rôle de premier plan. Les investissements réalisés, grâce aux revenus provenant des ressources extractives, créent aujourd'hui les conditions favorables à une croissance tirée par l'investissement privé, l'Etat se contentant de réguler et de mener les missions régaliennes et celles pour lesquelles le secteur privé n'a aucune valeur ajoutée. Dans ce cadre :

- J'approfondirai le cadre de concertation et Partenariat Public Privé ;
- J'améliorerai l'accès du secteur privé aux sources de financement ;
- Mobiliser des ressources longues à travers des lignes de crédit extérieures
- J'encouragerai l'émergence d'un tissu de PME, de l'entrepreneuriat, de l'innovation et des nouvelles technologies.

Pour atteindre les résultats escomptés, j'accélérerai les réformes visant à améliorer le climat des affaires par :

- La professionnalisation de la justice commerciale en améliorant la formation des juges qui pourront bénéficier d'une assistance technique pointue pendant les premières années du mandat ;
- La simplification des procédures judiciaires et administratives liées aux affaires ;

- La redynamisation de l'arbitrage comme mode de résolution des conflits liés aux affaires ;
- La mise en place d'un conseil supérieur de l'investissement que je présiderai ;
- L'encouragement du partenariat public-privé qui doit être un mode privilégié de financement des infrastructures ;
- La réforme de la législation du travail pour plus de flexibilité.

4. Villes productives

En dépit des efforts entrepris, nos villes n'offrent toujours pas les services et fonctionnalités attendus. Elles se caractérisent par la précarité du logement, l'occupation illégale du domaine public et l'anarchisme du développement urbain. L'application avec rigueur du code de l'urbanisme devient une urgence.

En raison de l'urbanisation rapide nos villes ont un gisement de croissance et d'emplois qui n'est pas judicieusement exploité. Une politique qui fera de nos villes des moteurs du développement économique sera mise en place. Nos villes, dans les prochaines années, seront un espace de vie et de créativité où notre jeunesse trouvera emplois et loisirs dans une parfaite sécurité. Dans ce cadre je compte :

- Mettre en place un cadastre urbain géo localisé ;
- Renforcer le système de planification urbaine ;
- Mettre en place un programme spécial de financement des infrastructures urbaines ;
- Engager les travaux de protection des villes de Nouakchott et Nouadhibou ;
- Ce que chaque capitale régionale soit dotée d'un système de collecte et de traitement des déchets solides ;
- Doter Nouakchott et Nouadhibou d'un système d'assainissement.

La Ville de Nouakchott servira de site pilote à cette politique de la ville et un projet sera lancé avec la Région, les Communes, la Société civile et nos partenaires pour mettre Nouakchott aux normes sur tous les plans (sécurité, éducation, santé, hygiène, restauration, transport, commerce, habitat, contrôle urbain, travail, etc.). Ce projet sera par la suite étendu aux chefs-lieux des capitales régionales avant d'être généralisé.

III. Une société fière de sa diversité et réconciliée avec elle-même

La Mauritanie riche de sa diversité culturelle est déterminée à dépasser les survivances de traditions et coutumes ancestrales dont certaines sont en contradiction avec les progrès universels en matière de droits humains. Un élan sincère de concorde, de fraternité et d'acceptation de l'autre est nécessaire pour assurer une cohésion nationale où l'apport de chacun sera un enrichissement collectif. Une action d'envergure doit vite être engagée pour éradiquer définitivement les séquelles de l'esclavage, panser les plaies laissées par le passif humanitaire et résorber toutes formes de disparités issues de discriminations sociales.

De plus, la pauvreté multidimensionnelle, l'héritage socioculturel défavorable à la pleine participation des femmes et des personnes handicapées sont autant de facteurs qui pèsent sur la cohésion sociale et entravent le développement.

Je m'engage à mener une politique volontariste pour permettre à chaque mauritanien, sans distinction aucune, d'accéder à une vie décente et de pouvoir s'épanouir.

1. Une politique volontariste pour résorber les disparités issues des discriminations sociales

Parallèlement au traitement de fond que nous comptons réserver à l'élimination des disparités à travers les politiques d'éducation, de santé et d'emploi, je mettrai en place des réponses rapides aux besoins des populations démunies, notamment par l'application efficace et effective de la loi criminalisant l'esclavage, la garantie d'une propriété foncière juridiquement protégée aux petits paysans, l'accès aux opportunités économiques, la transparence et l'équité dans l'accès à l'emploi.

Je m'engage à développer, à encadrer et à diversifier les mécanismes d'expression de la solidarité nationale et à regrouper l'ensemble des programmes sociaux de l'Etat destinés aux couches défavorisées en une Agence d'inclusion sociale rattachée à la Présidence de la République.

Cette agence s'appuiera sur le Registre Social qui couvrira l'ensemble des ménages pauvres et vulnérables appelé à devenir l'unique source de ciblage pour les interventions visant les bénéficiaires de l'action sociale.

Une enveloppe de 20 milliards de MRU sera mobilisée au profit de cette Agence qui, sur la base de l'expérience de l'agence Tadamoun, mènera 4 (quatre) programmes complémentaires visant à renforcer les moyens de production, le pouvoir d'achat des pauvres, leur accès à l'éducation, à la santé, à l'eau potable, à un habitat décent, à l'énergie.

- Le Programme de cash transfert TEKAVOUL sera étendu pour toucher 100.000 ménages et pour lesquels le transfert trimestriel passera de 1500 à 3600 MRU.
- Le programme EMEL sera évalué et les mesures nécessaires pour garantir son efficacité seront prises.
- Un nouveau programme dénommé "CHEILA" «الشيله» en faveur de la modernisation des communes et Adouabas les plus pauvres sera lancé pour offrir des services intégrés d'éducation, de santé, de logement, d'aménagement hydroagricoles, de semi-mécanisation de l'agriculture, d'énergie, de financement de la micro entreprise et de formation professionnelle pour amener ces zones à se distinguer par la prospérité plutôt que la précarité.
- Un nouveau programme d'habitat social dénommé "DARI" «داری» sera lancé pour la construction de 10.000 logements économiques au profit des habitants des quartiers précaires des grandes villes. Mis en œuvre sous forme de chantiers écoles, ce programme offrira des milliers d'opportunités de formation et d'emploi pour les jeunes des quartiers précaires.

En outre, un mécanisme de coordination et de financement des interventions en matière d'insécurité alimentaire et nutritionnelle sera mis en place, avec un passage progressif du mode de riposte vers un mode de prévention basé sur le renforcement de la résilience des populations exposées à ce phénomène récurrent.

2. Promotion de l'autonomisation des femmes pour une participation active au développement

La femme Mauritanienne est encore loin d'accéder à l'ensemble de ses droits. Son accès aux services de l'éducation, à la santé, ainsi qu'aux sources de production est encore en deçà du niveau souhaité.

Conscient de la nécessité de la pleine participation des femmes et de leur émancipation, je procéderai à :

- La mise en application des textes juridiques protégeant les femmes contre toutes les formes de violence et renforçant leur accès à leurs droits ;
- La consolidation de la participation politique de la femme par la promotion de la parité ;
- L'introduction progressive du principe du budget sensible au genre au niveau des départements ministériels ayant le plus d'impact sur la vie des femmes ;
- La mise en œuvre d'un vaste programme d'autonomisation des femmes comportant une action de fond pour un changement de comportement menée de pair avec les Ulémas et Imams ;
- Entreprendre des interventions de grande envergure visant l'accès aux services de la santé reproductive, la scolarisation des filles et l'autonomisation économique par l'emploi et les activités génératrices de revenus.

3. L'intégration socioprofessionnelle pour une pleine participation des handicapés

Les personnes handicapées ou ayant un besoin spécifique sont des citoyens comme tous les autres et doivent à cet égard accéder à tous services offerts. Dans ce cadre, ma politique prendra en charge cette problématique dans toutes ses dimensions. Pour les personnes handicapées, je compte :

- Assurer le recensement des handicapés ou les personnes ayant un besoin spécifique et mettre en place une carte fixant les avantages auxquels ils ont droit.
- Organiser ces personnes en fonction de la nature de leur handicap et en faire des partenaires dans le cadre de l'élaboration des politiques sociales ;
- Offrir des opportunités de travail en faisant bénéficier les entreprises d'un encouragement spécial à l'embauche ;
- Former des enseignants pour assurer la scolarité des enfants en fonction de leur besoin spécifique ;
- Scolariser les enfants handicapés ou ayant un besoin spécifique dans les mêmes écoles que les autres élèves dans des classes spécialisées.

IV. Un capital humain valorisé au service du développement

En dépit des efforts fournis dans les domaines de l'éducation, de la santé et de l'emploi, et malgré l'amorce d'une transition démographique favorable à l'accélération de la croissance économique, force est de constater que nous ne disposons toujours pas du capital humain nécessaire pour réaliser les taux de croissance en mesure de réduire rapidement et durablement la pauvreté et de créer les conditions favorables à l'émergence.

Ces constats et bien d'autres appellent de ma part à faire de mon mandat un quinquennat d'accélération et d'intensification des politiques d'éducation, de santé et d'emploi en vue d'améliorer les conditions de vie des populations et d'ouvrir de nouveaux horizons à notre jeunesse.

A cet effet un Conseil Présidentiel de suivi des politiques sociales sera mis en place pour assurer la convergence des politiques vers le bien-être des populations et la capture du dividende démographique par l'exploitation de l'opportunité offerte par la structure de notre population.

1. Un système éducatif performant

En dépit des efforts en matière d'infrastructures scolaires dans les zones pauvres, la création des écoles d'excellence, l'offre de milliers de nouvelles places dans la formation professionnelle et le saut qualitatif et quantitatif important de l'enseignement supérieur, les performances de notre système éducatif restent limitées. Notre école est loin d'être en mesure d'offrir les perspectives socioprofessionnelles souhaitées pour notre jeunesse et de préparer la main d'œuvre qualifiée qu'exige l'émergence de notre économie.

Je suis profondément convaincu qu'un quinquennat ne sera pas suffisant pour corriger tous les dysfonctionnements de notre système éducatif.

Je suis résolu, cependant, à engager les réformes nécessaires à la mise en place de l'école dont nous rêvons pour nos futures générations. Une école où tout enfant mauritanien trouvera l'opportunité de s'épanouir dans un contexte éducatif serein, empreint des valeurs de l'Islam et de la culture arabo-africaine. Une école, qui allie les exigences de l'authenticité aux impératifs de la modernité. Une école creuset de l'égalité et de la cohésion sociale, qui donne à chacun la possibilité, suivant son potentiel et son choix, d'acquérir les connaissances, les comportements et les aptitudes lui garantissant la réussite au plan personnel et professionnel.

Je suis certain que je peux compter dans cette œuvre grandiose, seule garante de l'avenir de notre société, sur toutes les forces de la nation avec, au premier rang, les enseignants et leurs syndicats, les parents d'élèves et leurs organisations, la société civile, en particulier les organisations patronales et socioprofessionnelles.

La réforme que j'engagerai sera centrée sur l'élève, dont la réussite constituera l'ultime objectif, et aura comme premier allié l'enseignant, dont le rôle sera reconnu socialement, valorisé et renforcé.

Conscient que le mode de gouvernance inadapté du système contribue fortement à la faiblesse des résultats, je procéderai à la décentralisation du pilotage et la responsabilisation des différents échelons de gestion. Les recrutements des enseignants seront localisés, les capacités des inspections seront renforcées et la gestion numérique des fichiers élèves et de la carrière des enseignants sera introduite. La lutte contre l'absentéisme et le respect de la durée de l'année scolaire seront effectifs.

L'année scolaire 2019-2020 sera consacrée à une série de mesures fortes visant à redonner aux acteurs du secteur un signal clair sur les changements attendus et au citoyen la confiance dans l'école publique.

La qualité du service éducatif sera en permanence surveillée par une autorité nationale de contrôle de la qualité de l'éducation, créée à cet effet. La mise en place d'un mécanisme de participation des parents, des élus et de la société civile, à travers les comités de gestion des écoles qui seront généralisés et dynamisés, permettra de renforcer le contrôle citoyen de l'action publique dans le secteur.

La part des ressources nationales allouées par l'Etat au secteur sera progressivement portée à 20% du budget avant la fin de mon mandat.

Au-delà de cette panoplie de mesures transversales, chaque ordre d'enseignement fera l'objet d'un programme spécifique conformément aux orientations suivantes :

1. Au niveau du préscolaire :

L'objectif sera de mettre en place un enseignement préscolaire vecteur de l'unité nationale, de la cohésion sociale et de l'égalité, en mesure de garantir aux enfants mauritaniens l'épanouissement personnel et la préparation au succès à l'école fondamentale, gratuit pour les couches défavorisées. 100.000 nouvelles places seront créées dans le cadre d'une vaste action communautaire ciblant les enfants des couches les plus pauvres. Un nouveau centre de la formation aux métiers de la petite enfance sera créé.

2. Au niveau de l'enseignement fondamental :

Une extinction progressive de l'école fondamentale privée, qui accentue les inégalités sociales, sera opérée, à partir de la rentrée scolaire 2020-2021, pour laisser place à une école publique de cohésion qui renforce l'unité nationale. L'uniforme scolaire sera institutionnalisé pour lutter contre les disparités. Les curricula du fondamental seront révisés pour renforcer les notions de civisme, de loyauté à la nation, ainsi que pour garantir que tous les élèves maîtrisent la lecture, l'écriture et le calcul, à la fin de ce cycle. Un programme "enseignant modèle", qui reconnaît à l'enseignant son rôle social et valorise son métier moralement et matériellement sera engagé.

La rémunération des enseignants connaîtra une augmentation très significative. Un nouveau statut sera créé pour distinguer les enseignants méritants. Les écoles des instituteurs seront renforcées, notamment par la mobilisation de formateurs de haut niveau. Leur capacité d'accueil sera doublée. Une nouvelle école d'instituteurs sera créée à Kiffa. Les enseignants en exercice seront évalués et formés. 6000 nouveaux enseignants seront recrutés et 3500 salles de classes construites pour accueillir les nouveaux élèves et réduire la pléthore des classes dans les grands centres urbains. La carte scolaire sera révisée de façon rationnelle pour réduire le nombre des écoles incomplètes. La politique de gestion du livre scolaire sera révisée pour que chaque élève, où qu'il soit, dispose des manuels scolaires et les opportunités offertes par les TICs seront exploitées pour le rendre plus accessible.

3. Au niveau de l'enseignement secondaire :

La capacité d'accueil de l'enseignement secondaire sera élargie et sa qualité améliorée pour que son premier cycle complète une éducation de base obligatoire de 9 ans et pour que son second cycle, à travers une réforme de ses curricula, prépare à la fois à la poursuite des études et à l'accès à la vie active. La formation des professeurs et leurs rémunérations seront améliorées et leurs effectifs augmentés. Des dizaines de nouveaux établissements seront construits. Pour lutter contre la déperdition scolaire, notamment des filles, diverses mesures d'amélioration de la rétention et de la qualité des apprentissages seront entreprises : construction d'internats, ouverture de cantines scolaires, distribution des bourses et transport scolaire.

4. Enseignement technique et professionnel

Pour faire de notre enseignement professionnel un vecteur d'insertion et un pourvoyeur de l'économie en main d'œuvre qualifiée, je bâtirai un partenariat gagnant-gagnant avec le secteur privé pour développer la formation en alternance entre l'école et l'entreprise et la création d'un large dispositif d'apprentissage et de formation qualifiante.

L'essor que connaissent les secteurs porteurs de l'économie sera accompagné par diverses mesures permettant à 40.000 jeunes mauritaniens de suivre une formation professionnelle de qualité. Soit le double de la capacité actuelle aujourd'hui :

- Les filières de formation de l'académie navale et de ses centres de formation seront diversifiées et sa capacité d'accueil augmentée à travers de nouvelles unités de formation pour répondre aux besoins créés par les nouvelles infrastructures portuaires et de transformation à Nouadhibou, Tanit, Nouakchott et N'Diogo.
- L'Ecole Nationale de Formation et de Vulgarisation Agricole sera dotée d'antennes et d'unités de formation mobiles pour assurer un large dispositif de vulgarisation et de formation professionnelle de proximité pour les ouvriers des secteurs de l'agriculture et de l'élevage.
- Un Institut des Technologies Industrielles sera créé pour offrir aux jeunes mauritaniens des opportunités d'insertion dans des emplois de qualité et fournir la main d'œuvre hautement qualifiée disposant de brevets et certificats qu'exige l'exploitation des ressources gazières et pétrolières et la diversification des activités minières.
- Un Institut de formation aux standards internationaux sera créé dans le domaine du BTP à Ryad – Nouakchott.
- Un institut Supérieur de formation dans les nouveaux métiers des Technologies de l'Information et de la Communication, du commerce et des services sera créé à Nouadhibou pour répondre aux besoins de la zone franche.
- La qualité de la formation dans toutes les filières sera améliorée par la création de 3 centres de développement des compétences dans les domaines de l'industrie, du BTP et des services. Ces centres permettront d'assurer la formation des formateurs et de développer les outils didactiques et pédagogiques.

5. Enseignement supérieur et recherche scientifique :

Les réalisations dans le domaine de l'enseignement supérieur seront poursuivies pour faire face à la forte demande issue du secondaire, d'une part, et de la diversification de l'économie, d'autre part, et ce à travers :

- La diversification des filières de formation, en particulier courtes permettant aux jeunes d'accéder rapidement à des emplois de qualité, par l'exploitation optimale des capacités du campus de Nouakchott et celles des Instituts Supérieurs relevant de l'Université Assriya ;
- L'augmentation de la capacité d'accueil de l'école polytechnique et de ses instituts pour couvrir les besoins de nouveaux secteurs ;
- La création de 3 nouveaux instituts pour les métiers d'avenir : nouvelles technologies, marketing, commerce, management, etc.
- L'extension des capacités de l'ISET de Rosso pour faire face à l'augmentation de la demande en emploi de niveau supérieur dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et de l'agroalimentaire.
- L'ouverture d'une école des hautes études de commerce
- Mettre en place les mécanismes permettant aux professeurs de l'enseignement supérieur de bénéficier de la révision du système des retraites dès que les mesures juridiques et institutionnelles nécessaires sont en place.

6. Recherche scientifique :

Dans le domaine de la recherche scientifique, les capacités d'accueil des écoles doctorales seront progressivement augmentées. Des mesures d'incitation seront prises pour encourager le secteur privé à investir dans le financement de la recherche scientifique, notamment appliquée. Le Conseil Supérieur de la Recherche et l'innovation sera opérationnalisé. Un fonds de financement de la recherche scientifique et de l'innovation sera créé.

2. Une santé de qualité, à la portée de tous

Notre système de santé ne joue pas encore pleinement son rôle. Nous continuons d'avoir des taux de mortalité maternelle et infantile très élevés. La disponibilité des services reste faible. Les mesures prises pour garantir la qualité des médicaments n'ont pas pu venir à bout de la commercialisation de médicaments de qualité douteuse. La prolifération des structures de santé privées peu contrôlées a affecté négativement la qualité du service public. Les jeux d'influences de toutes sortes empêchent la répartition efficiente des ressources humaines. Le nombre élevé d'évacuations à l'étranger dénote d'un manque de confiance de l'utilisateur dans les services nationaux de santé qui n'est pas au niveau souhaité.

Conscient de toutes ces contraintes, je m'engage à œuvrer, de façon inlassable, pour consolider les acquis et bâtir progressivement un système de santé en mesure d'offrir à la population mauritanienne les soins de santé essentiels, de bonne qualité, à des coûts supportables.

Mon action s'inscrira dans le cadre d'une politique volontariste en mesure de répondre aux défis de la transition épidémiologique par laquelle nous passons. La priorité sera accordée à la mise en place d'un paquet d'actions à forte valeur ajoutée en matière de mortalité maternelle et infantile, l'organisation de la pyramide sanitaire avec la priorité à la santé de base et à la prévention, la clarification des rapports entre le public et le privé et l'introduction du statut de praticien hospitalier avec ses privilèges et ses avantages, la régulation de la médecine privée.

Une autorité technique de qualité des services de santé sera créée pour s'assurer de la qualité des prestations aux usagers, aussi bien par les structures publiques que privées. Toutes ces mesures seront réalisées dans un cadre de concertation et de partenariat avec l'ensemble des acteurs concernés.

Je compte engager, dès mon élection, 5 mesures phares :

1. Rapprocher l'offre de services des populations les plus vulnérables :

Je mettrai en place une politique de rapprochement de l'offre de santé des populations les plus vulnérables, sur la base d'une mesure de la disponibilité des équipements et médicaments essentiels et des ressources humaines qualifiées. Les investissements du secteur seront dorénavant plus orientés vers le niveau périphérique qui enregistre le plus de besoins non satisfaits.

Les frais de santé pour les soins maternels et infantiles seront gratuits et l'espacement des naissances dans le respect des enseignements de notre sainte religion, sera encouragé, ce qui participera de manière importante à l'autonomisation des femmes et des filles.

Je lancerai le processus de mise en place d'une assurance maladie universelle conformément au schéma défini par l'Organisation Mondiale de la Santé. En attendant la mise en place de cette couverture maladie universelle, une prise en charge médicale gratuite sera offerte à tous les ménages pauvres qui bénéficient du programme « Tekavoul ».

La loi votée pour lutter contre le tabagisme sera appliquée. Une taxe d'accises sur le tabac sera instaurée, ce qui contribuera à l'amélioration de la santé et dégagera des ressources pour financer les services de santé au profit des plus vulnérables.

La surveillance épidémiologique sera renforcée, et l'expérience du financement basé sur les résultats sera poursuivie et intensifiée pour améliorer la disponibilité et la qualité du service.

2. Poursuivre et intensifier la mise en place des infrastructures et plateaux techniques :

Les projets importants déjà engagés seront poursuivis. L'hôpital d'Atar et l'extension du Centre Hospitalier National seront achevés et opérationnalisés. Trois nouveaux hôpitaux seront construits à Aleg, Tidjikja et Sélibabi. L'offre de services des hôpitaux, centres et postes de santé sera renforcée par l'acquisition des équipements essentiels et la mise en place des éléments de confort, tout en prenant en compte le changement du profil épidémiologique.

3. Régler définitivement la question de la qualité des médicaments :

La réactualisation de la politique pharmaceutique et ses textes d'application sera aussitôt lancée pour garantir l'accès des populations à des médicaments de qualité aux prix les plus compétitifs. Le cahier des charges pour l'enregistrement des médicaments sera révisé pour le strict respect des normes de la qualité. L'attribution des Autorisations Temporaires d'Importation (ATI) sera réduite au strict nécessaire. L'appui à la CAMEC et au Laboratoire National de Contrôle de la Qualité des Médicaments sera intensifié pour garantir la disponibilité et la qualité des médicaments. Pour encadrer cette profonde réforme et assainir le secteur, une commission nationale de coordination et de pilotage de l'approvisionnement en médicaments sera créée. L'expérience de transformation de la chaîne d'approvisionnement pour la distribution des médicaments au dernier km sera évaluée et mise à l'échelle pour assurer un niveau élevé de disponibilité des médicaments dans toutes les structures sanitaires, en particulier les plus proches des couches vulnérables.

4. Assainir la gestion des ressources humaines du secteur :

Au niveau des ressources humaines, un système de gestion équitable et sans complaisance sera mis en place pour garantir une répartition efficace des personnels de santé, actuellement concentrés dans les grandes villes. Un système de rémunération adéquat sera mis en place à cet effet. L'effort de formation des ressources humaines sera poursuivi et intensifié, à travers le développement des capacités de la faculté de médecine et des écoles de santé, afin de se rapprocher de la norme 23 personnels pour 10.000 habitants. Une attention particulière sera portée au personnel prenant en charge la mère et l'enfant, notamment dans les zones périphériques.

5. Encadrer la pratique des structures de santé privées :

L'action des structures de santé privées sera strictement encadrée par différentes mesures touchant, entre autres, l'unification des tarifs des prestations du privé, la normalisation du nombre de consultations et interventions par jour, la réglementation du double exercice des personnels dans le public et le privé.

3. Un emploi décent pour tous

Avec une forte conviction que l'emploi est aujourd'hui, plus qu'un moyen d'épanouissement du citoyen, une nécessité pour la stabilité sociale de la nation et un vecteur d'équité et d'égalité entre les différentes composantes de la population, j'œuvrerai sans relâche pour la mise en œuvre d'une stratégie de l'emploi innovante et moderne. Cette stratégie tirera profit de la diversification de l'économie, de la libération du potentiel du secteur privé pour améliorer la formation et l'employabilité des jeunes, promouvoir l'innovation et la promotion de la micro, petite et moyenne entreprise et la diversification des mécanismes de leur financement comme véritables leviers de création de l'emploi. La pleine exploitation du potentiel en emplois des secteurs économiques et l'orientation des investissements vers les poches de pauvreté permettront aux politiques et programmes d'emploi d'être plus inclusifs et plus équitables. Le travail décent prendra le pas sur les autres formes de travail avec la modernisation de l'économie et avec un dialogue sincère entre partenaires sociaux qui aboutira à la valorisation du SMIG et à l'amélioration des conditions de vie des travailleurs.

En réponse aux attentes légitimes de notre jeunesse, je lancerai dès mon investiture, un programme de création de 100.000 nouveaux emplois de qualité. Divers mécanismes seront mis en place, dans le cadre de ce programme :

a. Un plan spécial pour l'emploi dans les secteurs porteurs de l'économie

Le développement que connaîtront les secteurs porteurs de notre économie doit se refléter par la création de dizaines de milliers d'emplois de qualité pour les jeunes mauritaniens. Un plan de travail sera élaboré pour une pleine exploitation du potentiel d'emploi de ces secteurs. L'exploitation des nouvelles infrastructures de pêche, le développement et la diversification de l'agriculture irriguée et l'émergence d'une industrie de substitution permettront la création d'au moins, 30.000 emplois nouveaux. Un suivi rigoureux de ces secteurs sera mis en place, à travers une batterie d'indicateurs, pour s'assurer de la sensibilité des interventions économiques à l'emploi des jeunes.

b. Programmes spécifiques d'emploi

Toujours dans la recherche de réponses rapides aux attentes de ceux qui souffrent du chômage et de la précarité des emplois, j'engagerai divers mesures pour exploiter toutes les opportunités d'emploi offertes par les secteurs de l'économie dans leur diversité. Parmi ces mesures :

- La création d'une Agence Nationale de financement de l'économie sociale et solidaire en vue de diversifier et simplifier les procédures d'accès des créateurs de la très petite entreprise et la petite et moyenne entreprise à des services financiers adaptés à leurs besoins. Cette mesure, couplée à la création d'incubateurs régionaux pour la création de la micro et petite entreprise, permettra la mise en valeur du potentiel économique des régions. Cette Agence abritera les différents financements de l'emploi et mettra terme à la multiplicité de petits fonds dans ce domaine.

- Un programme national ambitieux de formation et de création d'emplois au profit des jeunes et femmes, principalement issus des couches défavorisées. Ce programme s'appuiera sur les mesures engagées pour faciliter l'accès à la propriété foncière, l'aménagement des terres agricoles et leur exploitation, aussi bien pour l'agriculture irriguée que traditionnelle, l'intégration du secteur de l'élevage dans l'économie, la construction des ouvrages et infrastructures, l'installation des jeunes dans le secteur de la pêche, y compris en exploitant les nouvelles infrastructures portières de Tanit et de N'Diogo, la diversification des moyens d'accès à la microfinance pour permettre aux jeunes et aux femmes de s'installer à leur propre compte dans les divers métiers de services.
- L'instauration, dans le cadre d'un partenariat public-privé, d'un programme annuel d'employabilité des jeunes comportant l'offre de stages au profit des sortants de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle, la formation à l'entrepreneuriat, l'éducation financière, ainsi que des caravanes régionales pour la promotion de la microentreprise, surtout au profit des jeunes et des femmes.

c. Restructuration des services d'emploi

Aussi, pour créer les conditions nécessaires pour la réussite de toutes ces interventions, j'engagerai, dès le début de mon mandat, une restructuration des services publics de l'emploi pour les installer dans leurs vrais rôles d'orientation des politiques, d'intermédiation entre l'offre et la demande de l'emploi, d'amélioration de l'employabilité des demandeurs d'emploi et de facilitation de l'accès à la microfinance pour développer l'auto emploi. Les capacités de ces services seront renforcées.

Je proposerai, après concertation des partenaires sociaux, au parlement des textes législatifs visant à assouplir la réglementation du travail pour y supprimer tous les freins à l'emploi, tout en garantissant aux travailleurs et aux employeurs leurs droits respectifs.

J'engagerai les acteurs publics et privés de l'économie dans la mise en œuvre de cette stratégie à travers l'introduction du principe du budget public sensible à l'emploi des jeunes et la prise en compte de la création d'emploi dans les facilités accordées à l'investissement privé.

Je mettrai en place un système d'information qui permettra de mesurer le contenu emploi des politiques, stratégies et programmes et d'orienter ce contenu vers les zones géographiques et les couches défavorisées pour un meilleur partage du revenu du travail.

4. Engagement citoyen et des horizons pour les jeunes

La jeunesse est au cœur de mes priorités et je suis conscient des situations de vulnérabilité qui marquent une partie de cette population. Cependant, pour moi une jeunesse bien formée, bien encadrée a plus de chance de réussir dans sa vie et de mieux faire face aux défis du monde actuel. Pour faire face à ces défis, le volet de mon programme relatif à l'éducation et à l'emploi apportera les solutions qui s'imposent.

L'engagement citoyen de notre jeunesse est quant à lui déterminant dans l'œuvre de construction nationale. Je m'emploierai dans ce domaine à mener une politique où les jeunes seront considérés non pas comme de simples bénéficiaires, mais des acteurs de plein droit. J'encouragerai leur prise de parole et leur expression autour des questions nationales concernant leurs besoins, préoccupations et attentes. Je soutiendrai le dialogue avec les jeunes, entre jeunes et moins jeunes et avec les institutions afin que notre jeunesse soit reconnue comme partie prenante à part entière dans la vie publique.

Ma politique en faveur de la jeunesse sera axée sur la formation, la création d'emplois durables et la responsabilisation de notre jeunesse.

Dans ce cadre, j'instituerai un service civil volontaire dénommé "Watanouna", qui offrira aux jeunes les conditions propices pour consacrer, de façon volontaire, une partie de leur temps à différentes formes d'expressions de la solidarité nationale dans le cadre d'actions de développement local, d'éducation et d'appui conseils à d'autres jeunes et aux communautés.

5. L'épanouissement par la culture, le sport et les loisirs

La valorisation de notre patrimoine culturel et son exploitation pour l'affermissement de notre identité nationale dans toute sa diversité est une nécessité pour maintenir et renforcer les acquis accumulés au fil des temps, grâce au dynamisme de notre société. Ce patrimoine culturel est aujourd'hui un outil de développement et une source d'épanouissement.

J'œuvrerai particulièrement à :

- Inscrire notre patrimoine culturel et historique dans les curricula de l'éducation ;
- Promouvoir la mahadra et les bibliothèques des anciens manuscrits comme valeurs distinctives de notre société ;
- Reprendre les recherches et les fouilles archéologiques ;
- Réhabiliter les équipements culturels publics dans les quartiers et mettre en place des structures de promotion de la culture et des loisirs pour les jeunes ;
- Poursuite les festivals des villes anciennes et introduire de nouveaux festivals ;
- Lancer la production d'un cinéma national : films d'histoires, épopées (Ghana, almoravides, almamyats, émirats, Naissance de l'Etat moderne...etc.), traditions reflétant la diversité culturelle, ...
- Promouvoir les arts traditionnels et généraliser les festivals et mise en compétition ;
- Valoriser les beaux-arts ;
- Créer un prix du Président de la République pour les différents arts.

Dans le domaine du sport, les excellents résultats réalisés par notre équipe nationale de football Elmourabitoune constituent une fierté pour tous les mauritaniens et un modèle à suivre dans les autres disciplines sportives. Mon objectif est de travailler avec toutes les parties prenantes du secteur pour développer le sport professionnel, d'une part, et permettre à chacun de s'épanouir en pratiquant le sport qu'il souhaite en fonction de ses aptitudes, d'autres part. Je ferai du loisir une activité à part entière.

Je mettrai en place un cadre propice à l'organisation de compétitions sportives au niveau des wilayas, des Moughataas et des communes, à travers diverses mesures :

- Réhabilitation, mise à niveau et construction d'équipements sportifs ;
- Appui aux associations et aux actions diverses en faveur des jeunes ;
- Promotion du sport comme vecteur de cohésion et de promotion sociale ;
- Développement du sport scolaire et universitaire et organisation de tournois inter-écoles ;
- Appui aux académies sportives et promotion des jeunes talents.

Ce programme couvre l'ensemble d'actions et mesures que nous comptons mettre en œuvre pour que chaque mauritanienne et chaque mauritanien se sente fier d'appartenir à ce pays, de profiter de ses richesses et de vivre dignement et paisiblement sur son beau territoire. Il est à la fois ambitieux et réaliste. Ambitieux parce qu'il comporte les réformes et actions qui permettront de créer une croissance suffisamment forte pour mettre notre pays sur le chemin de l'émergence. Réaliste parce que l'espace budgétaire créé par la croissance projetée sera en mesure de financer durablement les actions volontaristes programmées pour réduire considérablement toutes formes de disparités et développer un capital humain à même de relever les défis constamment renouvelés de l'œuvre de la construction nationale.

إِنْ أُرِيدُ إِلَّا الْإِصْلَاحَ مَا اسْتَطَعْتُ ۚ وَمَا تَوْفِيقِي إِلَّا بِاللَّهِ ۗ عَلَيْهِ تَوَكَّلْتُ وَإِلَيْهِ أُنِيبُ
صدق الله العظيم.

POUR LA PATRIE

 ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE
MAURITANIE 2019

#Ghazouani2019



Ghazouani2019.mr



Ghazouani_2019



www.ghazouani.mr